Réunion intergouvernementale pour l'Examen Régional du Pacte Mondial pour des Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières

ALLOCUTION DE S.E.M. NASSER BOURITA

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA COOPÉRATION AFRICAINE ET DES MAROCAINS RÉSIDANT À L'ETRANGER Madame la Secrétaire Exécutive de la Commission Économique pour l'Afrique, [Chère Vera] ;

Madame la Commissaire à la Santé, aux Affaires Humanitaires et au Développement Social, [Chère Amira];

Monsieur le Directeur Général de l'Organisation Internationale pour les Migrations, [Cher Antonio];

Madame la Ministre d'Etat de la République Fédérale et Démocratique d'Ethiopie, chargée de la Diplomatie économique et des Services consulaires, [Chère Tsion Teklu];

Monsieur le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits humains des migrants, [Cher Felipe González Morales];

Excellences, Mesdames et Messieurs,

- Nous souhaitions fortement que cette réunion se tienne en présentiel, et à Marrakech. Mais, la Covid-19 et ses variants ont en décidé autrement. Nous n'aurions pas pu trouver un endroit plus symbolique que la ville-même qui a accueilli l'adoption du Pacte. Cela dit, pour virtuelle qu'elle soit, cette conférence n'en est pas moins concrète, à en juger par les travaux depuis le 26 août.
- Je voudrais, donc, remercier l'Organisation Internationale pour les Migrations, la Commission Économique pour l'Afrique et la

- **Commission de l'Union Africaine,** pour le déroulement réussi de cet évènement important.
- Dès février 2020, le Maroc avait exprimé, au plus haut niveau, sa volonté d'accueillir cette conférence. En effet, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste dans le cadre de Son mandat de Leader sur la Question de la Migration en Afrique l'a souligné dans Son rapport au 33ème Sommet Ordinaire de l'Union Africaine.
- 4. **Cette conférence, nous l'avons conçue dans l'objectif** d'examiner, ensemble, la mise en œuvre en Afrique du *Pacte de Marrakech*, et de consolider des conclusions pour enrichir le *Forum international d'examen des migrations*, prévu en 2022.
- Le segment ministériel qui nous réunit aujourd'hui, vient effectivement couronner les travaux des experts de haut niveau et des différentes parties prenantes. Il nous appartient, maintenant, de consolider les progrès réalisés.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

- indéniable. Si ses retombées économiques et sociales ont accentué la précarité des travailleurs migrants, elle a aussi ralenti la mobilité d'une manière générale. La fermeture des frontières a asséché, pour un temps, les routes migratoires, et rendu les traversées encore plus périlleuses. Mais, elle n'a pas, pour autant, détruit le commerce morbide des passeurs et autres marchands de misère.
- Du point de vue des Gouvernements, la pandémie a, sans nul doute, complexifié la gouvernance migratoire. Mais, elle a eu ceci d'utile, qu'elle a souligné la centralité du Pacte de Marrakech, et rappelé à tous la pertinence universelle de ses objectifs.
- 8. En effet, la crise a fortement souligné l'importance de la régularisation de la situation des migrants, et la nécessité de garantir leur accès à la sécurité sociale et la sécurité tout court.
- A la manière d'une mise en abyme, la migration en temps de pandémie s'est imposée comme une crise dans la crise – à ceci près que la migration n'est pas une "crise", mais un phénomène structurellement durable. Car, la pandémie s'arrêtera – le plus rapidement possible, nous le souhaitons – mais la migration, elle, restera.

10. C'est pour cela, aussi, que la gouvernance de la migration ne répond pas – et ne doit pas répondre – à une gestion d'urgence. Pas plus qu'elle ne peut être déléguée, externalisée ou sous-traitée. C'est un terrain de responsabilité, par excellence!

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais le dire dans des termes aussi jsutes que ceux de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, dans son Message à la Conférence de Marrakech de décembre 2018 :

[Je cite] "Le Pacte Mondial n'est pas une fin en soi. Il ne fait sens que par sa mise en œuvre effective".

- 12. Ces paroles Royales trouvent tout leur sens, lorsque l'on sait que la migration en Afrique est, d'abord, régionale. C'est donc, "d'abord" au niveau des Etats du Continent et de chacune de ses sous-régions, qu'elle doit être traitée. C'est de là que vient la conscience précoce du Maroc qu'une mise en œuvre efficace du Pacte de Marrakech au niveau régional, commence à l'échelon national.
- 13. En lançant sa Stratégie nationale d'immigration et d'asile, en 2013, le Maroc la voulait à la fois responsable et solidaire, à l'image de l'approche qu'il a défendue dans l'Agenda Africain pour la Migration en janvier

2018 et le *Pacte Mondial* en décembre de la même année. Cette cohérence entre l'engagement national, régional et global, est une manière de se rapprocher au plus près de l'objectif d'optimiser la migration au lieu de la combattre.

De fait, et alors même que la migration africaine est stigmatisée, surchargée de préjugés et associée à des conceptions binaires, l'Afrique s'est positionnée comme un acteur central de la mise en œuvre du Pacte. 2 grandes mesures africaines récentes sont des marqueurs à cet égard :

La première est la mise en place effective de l'Observatoire Africain des Migrations :

- Le 18 décembres 2020, à l'occasion de la Journée Internationale des Migrations, j'ai eu le plaisir d'inaugurer, en présence de la Commissaire Amira EL FADIL, le siège de l'Observatoire à Rabat.
- Cette Instance de l'UA qui est la toute première à siéger au Maroc – est née d'une Vision Royale, portée par l'Agenda africain sur la Migration.
- L'Observatoire est, aussi, une déclinaison directe du Pacte de Marrakech, et en particulier de son objectif 1^{ier}, qui est de collecter et d'utiliser des données précises qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits.

- La seconde mesure concerne la participation notoire de l'Afrique au Fonds multipartenaires de la Migration; mécanisme mis en place en vue d'assister les pays dans la mise en œuvre du Pacte:
 - En effet, 16 des 39 projets soit 41% du total des projets retenus pour financement, ont été soumis par des pays africains;
 - L'Afrique s'est, également, distinguée avec 4 projets collectifs, donnant ainsi l'exemple d'une gestion régionale concertée, que le Pacte de Marrakech appelle de ses vœux.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

17. Je le dis avec toute la lucidité d'un pays conscient des défis – et des opportunités – de la migration : nous ne devons pas nous laisser prendre dans les travers de la "déshumanisation" des migrants ; nous ne devons pas non plus nous laisser prendre dans la tendance de plus en plus visible au traitement de la migration comme un enjeu de politique sécuritaire, exclusivement.

18. Ne nous trompons pas de cible :

 La véritable anomalie, ce n'est pas que des femmes, des hommes et des enfants fassent le choix difficile d'émigrer; mais que des passeurs exploitent leurs vulnérabilités.

- Le véritable fléau, ce n'est pas la migration, mais la traite des êtres humains et le trafic des migrants.
- Le véritable biais, c'est cet imaginaire faussé par les aprioris, qui perçoit les migrants comme moins humains d'un côté que de l'autre d'une frontière.
- Le véritable écueil, c'est que les migrants soient les oubliés du développement, des pandémies et de l'équité sociale.
- Le véritable enjeu, en somme, c'est de faire en sorte que les migrants soient le véritable centre de gravité de politiques migratoires responsables, solidaires et conformes aux 23 objectifs du Pacte.
- 19. C'est là, notre grand défi ; et c'est parce que croyons en l'Afrique, que nous nous employons à le relever.
- 20. Je vous remercie.